

Contribuer à l'avenir de la forêt française

La forêt, une pompe à carbone

Saviez-vous que la forêt française participe à l'**atténuation du changement climatique** ? En séquestrant 15% des émissions nationales chaque année, elle est ce qu'on appelle un puits de carbone.

Séquestration



En poussant, les arbres captent du carbone grâce à la photosynthèse (réparti dans les branches, le tronc, les racines, le sol, la litière et le bois mort).

Stockage



Une partie du carbone restera ensuite stockée plusieurs années dans les produits bois.

Substitution



Utiliser du bois à la place de matériaux fossiles permet d'éviter directement des émissions de CO2 dans l'atmosphère.

Qu'est-ce que le Label Bas Carbone ?

Un cadre de certification carbone porté par le ministère de la Transition écologique. Il vise à faciliter le **financement de projets vertueux pour le climat** en mesurant leur impact.

3 types de projets forestiers



Boisement de terres non forestières : friches, terres agricoles



Reconstitution de forêts dégradées qui subissent les aléas climatiques

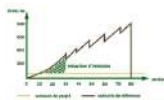


Balivage de taillis en sélectionnant les arbres produisant du bois d'œuvre

Comment fonctionne le Label Bas Carbone ?

Expertise carbone

Chaque projet fait l'objet d'une quantification carbone rigoureuse, à partir de **données de terrain** et de données scientifiques.



Additionnalité

Afin d'éviter les effets d'aubaine et d'assurer l'efficacité des financements apportés, les projets doivent être **additionnels**.

Co-bénéfices



Biodiversité



Protection des sols



Préservation de l'eau



Bénéfices sociaux et économiques

Le financement d'un projet

Qui peut contribuer volontairement ?

C'est ouvert à tous : Une entreprise, un établissement public, une collectivité ou un particulier.

Une organisation peut choisir de financer un projet forestier à hauteur de ses émissions résiduelles et dans le cadre de sa **stratégie climat**.

Comment financer un projet ?



Réalisé par



avec le soutien de

